
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2015 À 20 HEURES
À LA SALLE DU CONSEIL**

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 4.1. RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DU 25 AOÛT 2015;
 - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE (CRSIC) DU 17 JUIN 2015;
 - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE (CRSIC) DU 26 AOÛT 2015;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
 - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
 - 7.1.1. Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu;
 - 7.1.2. Ville de Sorel-Tracy;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
 - 8.1. AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 186-06 RELATIF AU COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL (MODIFICATION DE LA COMPOSITION);
9. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) :
 - 9.1. AUTORISATION DE SIGNER L'ENTENTE RELATIVE AU FDT ENTRE LE MAMOT ET LA MRC (SOUS TOUTES RÉSERVES / CE SUJET SERA DISCUTÉ EN CAUCUS);
10. GESTION CONTRACTUELLE;
 - 10.1. OCTROI DU CONTRAT DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;
11. POLITIQUE CULTURELLE :
 - 11.1. AUTORISATION DE SIGNER LA NOUVELLE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL;
 - 11.2. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL (EN REMPLACEMENT DE MARTINE CLOUTIER);
12. POLITIQUE FAMILIALE :
 - 12.1. DÉCLARATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS (1ER OCTOBRE);
13. PROJETS SPÉCIAUX :
 - 13.1. LIVRE VERT - ÉTAT DE LA SITUATION ET PRISE DE DÉCISION, S'IL Y A LIEU;
14. RESSOURCES HUMAINES :
 - 14.1. EMBAUCHE AU POSTE DE TECHNICIEN EN COMPTABILITÉ;
 - 14.2. PROLONGATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA CHARGÉE DE PROJET EN AMÉNAGEMENT;
 - 14.3. RECONDUCTION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU CONTRÔLEUR DU CONTRAT DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;

15. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

16. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

17. EXAMEN DES INVITATIONS;

18. AFFAIRES NOUVELLES :

18.1. _____

18.2. _____

18.3. _____

18.4. _____

19. PÉRIODE DE QUESTIONS;

20. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,


M^e Jacinthe Vallée